

11 mai 2016 -14:05

Les images médicales ne sont pas des photos de vacances

Grâce à l'imagerie médicale, la médecine moderne a beaucoup progressé. Sans la radiographie, l'IRM ou la tomographie (CT-scans), le diagnostic et le suivi de nombreuses maladies serait quasiment impossible. Mais le recours fréquent aux techniques d'imagerie médicale a aussi son revers : l'exposition aux rayonnements ionisants suite aux examens diagnostiques a fortement augmenté dans la population. C'est pour cette raison que le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement organise depuis 2012 la campagne « Les images médicales ne sont pas des photos de vacances. Pas de rayons sans raisons », qui s'adresse aussi bien au grand public qu'aux médecins et dentistes.

Le point phare de cette campagne est le site internet www.pasderayonssansraisons.be qui informe les visiteurs sur l'imagerie médicale. Ce site traite à la fois de l'importance de l'imagerie médicale et des risques en cas d'usage superflu. Il adresse en outre des conseils concrets aux patients, aux parents, aux médecins prescripteurs, aux radiologues, aux dentistes et aux spécialistes en médecine nucléaire. Il existe également une série de recommandations à l'intention des médecins prescripteurs afin de les aider à choisir la méthode d'imagerie la plus indiquée pour chaque patient.

Mme Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique : « Nous devons être prudents en matière d'exposition aux rayonnements ionisants. Il est primordial qu'il y ait une bonne communication entre le médecin et son patient sur le bon usage de l'imagerie médicale, d'où l'importance d'une campagne de sensibilisation comme celle-ci ».

L'effet de ces campagnes est évalué chaque année. La campagne touche 58% des citoyens. 75% d'entre eux indiquent qu'ils sont mieux informés grâce à la campagne et 70% font savoir qu'ils sont plus vite enclins, grâce à la campagne, à poser des questions à leur médecin ou leur dentiste sur le bon usage de l'imagerie médicale. Dans l'intervalle, une meilleure information au patient et aux médecins prescripteurs se traduit par une meilleure utilisation de l'imagerie médicale :

- Le nombre de demandes de CT-scans augmente moins rapidement depuis le lancement de la campagne en 2012.
- La campagne met l'accent sur les groupes sensibles tels que les femmes enceintes et les enfants. Le nombre d'examens CT réalisés sur des enfants et des adolescents de moins de 20 ans est en diminution.
- Concernant les radiographies et les CT-scans de la colonne lombaire, des efforts peuvent encore être fournis. Le nombre de radiographies de la colonne lombaire est en diminution, mais les médecins prescrivent encore souvent des CT-scans de la colonne lombaire alors que ces examens ne sont pas

toujours recommandés ou qu'une IRM est préférable. Le nombre de CT-scans non recommandés a toutefois diminué depuis 2010.

La campagne est soutenue par 6 spots radio qui seront diffusés sur les ondes francophones et flamandes dans le courant des prochaines semaines. Tous les médecins et dentistes reçoivent également un courrier personnalisé leur expliquant la campagne. Les médecins et dentistes ayant entamé leur activité depuis l'année dernière reçoivent en outre des affiches pour leur salle d'attente et des dépliants à distribuer à leurs patients. Ceux qui ont déjà reçu ce matériel pourront passer une nouvelle commande.

L'encadrement légal a également évolué au cours de ces dernières années. Depuis deux ans, le droit de substitution est entré en vigueur pour les radiologues : ils peuvent remplacer un examen demandé par un examen plus approprié, selon les recommandations de bon usage (par exemple, un examen moins irradiant). Le parc IRM a également été élargi pour assurer une meilleure répartition et une meilleure accessibilité à tous les patients belges. C'est un pas important, étant donné que les examens IRM ne sont pas irradiants pour le patient. Cette extension progressive et contrôlée du nombre d'appareils se fait en concertation avec la BELMIP (Belgian Medical Imaging Platform).

www.pasderayonssansraisons.be www.health.belgium.be/recommandations-imagerie-medicale

Personne de contact : Vinciane Charlier Porte-parole adjointe du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement 0475/ 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be